Image not found or type unknown

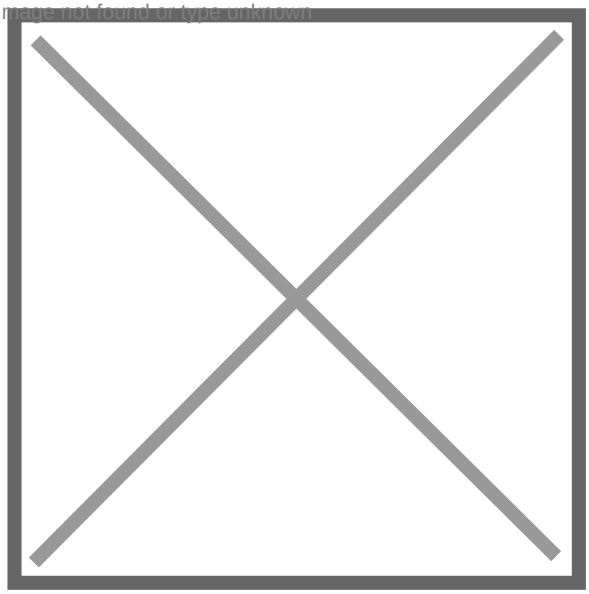

Harcelement au travail mon frére a tout quittait

Par **annick**, le **04/01/2010** à **21:02**

Bonjour,mon frére à étè harceler à son travail par un de ses collégues ainsi quand dehors espionner fait et geste pour que mon frére quitte son travail la personne à réussi mon frére est parti il tout quittait il se retrouve sans rien depuis septembre que doit t'il faire peut-il porté plainte contre le harceleur encore aujourd'hui

Par **damon_33**, le **05/01/2010** à **18:32**

votre frère a démissionné ?
quand il a quitté l'entreprise, a t il dit pourquoi ??
a t il mis son employeur au courant qu'il était harcelé par un de ses collègues ?
a t il des preuves pour le harcelement ??

selon les réponses que vous donnerez il est possible d'agir et d'obtenir la nullité de son licenciement devant le conseil des prud'hommes (6 mois de salaires minimum + le préavis + indemnité légale de licenciement + dommages intérêts pour le préjudice subi + tout ce qu'on peut trouver dans le dossier), après il peut faire appel et demander sa réintégration, l'intérêt étant d'obtenir le rappel des salaires qu'il aurait du percevoir a partir du jour ou il a quitté l'entreprise jusqu'au jour ou il sera réintégré

Par **annick**, le **06/01/2010** à **08:38**

bonjour oui son employeur était au courant du probléme mais seulement le jour ou ils lui ont fait signés sa lettre de licenciement , mon frére ne s'étant plus présenter à son travail à cause du harcelement son employeur la mis dehors ,car mon frére n'a pas voulu dire qui le harceler car il avait peur de cette personne et encore aujourd'hui il a peur des représailles de cette personne,son médecin est au courant du probléme qu'il a eu à son travail ,nous aussi il nous disait qu'il avait des problémes à son boulot

Par **damon_33**, le **06/01/2010** à **10:20**

contactez moi par mail : damon_33@hotmail.com
ce qui est arrivé a votre frere est inacceptable, il faut agir !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés